



Aide Auxiliaire de Puériculture H/F

1 postes CDI – temps plein

CONTEXTE

Acteur de la transformation sociale pour une société plus juste, égalitaire et démocratique

Créée en 2003, l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS) est une association d'éducation populaire qui promeut le pouvoir d'agir des habitant.e.s. Son action se déploie au sein des 6 Centres Sociaux des quartiers rennais (Ty-Blosne, Ker Yann - Villejean, Maurepas, Carrefour 18, Cleunay, Champs Manceaux) et grâce à des équipes pluridisciplinaires. Actrice reconnue de l'action sociale citoyenne, l'ARCS agit en coopération – habitant.e.s, bénévoles, salarié.e.s, partenaires – pour renforcer les solidarités et le lien social dans les quartiers prioritaires rennais.

L'accueil Petite Enfance constitue un des domaines d'activités principal de l'ARCS et se réalise dans le cadre des missions d'accompagnement à la parentalité des Centres Sociaux. Soutenue par la CAF d'Ille et Vilaine, la Ville de Rennes et le Conseil Départemental, l'association s'est donnée pour projet de faire évoluer ses 7 haltes-garderies en 7 petites crèches dans une logique de multi-accueils, permettant de développer plus d'accueils réguliers en réponse aux besoins des familles des quartiers.

Sur la période 2019-2022, l'ARCS renforce l'action des six Centres Sociaux sur : l'accueil petite enfance et enfance, l'accompagnement à la parentalité, l'accueil, l'information, l'orientation, la convivialité, l'accompagnement social et vie quotidienne, l'accompagnement du bénévolat et la prise de responsabilité et la citoyenneté.

Dans le cadre du développement de ses accueils petite enfance, l'Association Rennaise des Centres Sociaux recrute **1 poste d'Aide Auxiliaire de Puériculture (H/F) en CDI, à temps plein**, pour deux de ses haltes garderies.

FICHE DE POSTE DE REFERENCE : Aide Auxiliaire de Puériculture

Les haltes-garderies de l'association fonctionnent en équipes pluridisciplinaires, composées des métiers suivants : Educateur/trice de Jeunes Enfants (EJE), Auxiliaire de Puériculture, Aide Auxiliaire de Puériculture (CAP Petite Enfance) et Animateur/trice Enfance/Parentalité.

DESCRIPTION DU POSTE

Dans le cadre des orientations fixées par le Conseil d'Administration de l'ARCS, l'Aide Auxiliaire de Puériculture (H/F) participe à l'accomplissement du projet d'établissement en lien avec le projet du Centre Social et le Projet Associatif de l'ARCS en :

- Favorisant le développement du jeune enfant en lien avec le milieu familial,
- Participant au fonctionnement de la halte,
- Participant à l'élaboration du projet social.

Il/elle est placé.e sous la responsabilité hiérarchique de la Direction du Centre Social et conduit ses missions sous la responsabilité de l'Éducateur.trice de Jeunes Enfants, responsable de la halte.

Il/elle travaille en lien avec l'ensemble de l'équipe de la halte et du Centre Social à laquelle la halte-garderie est rattachée. A ce titre, il/elle participe à la réunion d'équipe du Centre Social.

Il/elle peut être amené.e à intervenir dans les autres haltes garderies de l'association en remplacement ou en renfort, ou à partager son temps sur plusieurs sites.

MISSIONS PRINCIPALES

Activités Petite Enfance

Il/elle accueille et prend en charge l'enfant dans sa globalité, en assurant des fonctions d'accueil et de conseil auprès des familles, en les accompagnant de manière individualisée dans leur fonction parentale, en contribuant à l'éveil de l'enfant, à son épanouissement et à son apprentissage de la vie sociale, en évaluant les besoins et capacités des enfants pris en charge, en informant et dialoguant avec la responsable et l'équipe de la halte-garderie au sujet des enfants qui nécessitent une prise en charge par les services adaptés, en réalisant les soins nécessaires auprès des enfants, en s'assurant du respect du rythme de l'enfant et de son bien-être dans un cadre d'hygiène et de sécurité adapté...

Gestion administrative et financière de la halte-garderie

Il/elle contribue au suivi administratif et financier de la halte-garderie, en effectuant les inscriptions, en renseignant le logiciel Noé utilisé et en assurant l'encaissement lié aux activités de la halte.

Projet d'établissement

Il/Elle contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement en lien avec le projet du Centre Social et le territoire, en participant à l'analyse de l'environnement de la halte, à l'élaboration du bilan d'activité et au projet d'animation globale du Centre Social.

Communication

Il/elle favorise la transmission de l'information du Centre Social et des partenaires auprès des familles.

PROFIL DE POSTE

- **CAP Petite Enfance (diplôme exigé)**
- Connaissance des publics en situation de fragilité
- Expérience préalable indispensable auprès de jeunes enfants, de préférence au sein d'une halte-garderie.
- Expérience en milieu associatif appréciée
- La connaissance de la Prestation de Service Unique et/ou du logiciel Noé Petite Enfance serait un plus.

TEMPS DE TRAVAIL

Temps de travail annualisé, planning établi chaque année du 1^{er} septembre au 31 août, incluant 1 semaine de fermeture à Noël et 3 semaines de congés durant la période d'été.

Organisation du travail à 3 professionnel.le.s présent.e.s chaque jour pour l'accueil des enfants, avec un système de permanence inter-halte planifié en amont, pour pallier à une absence imprévue.

- Temps plein sur 4 jours semaine 30 semaines par an (annualisation du temps de travail récemment mis en place au sein de l'Association),

- 1 demi-journée hebdomadaire de fermeture des structures EAJE pour du temps de réunions et de travail administratif,
- 6.6 semaines de congés payés,
- 10 jours congés « famille » sur justificatif en cas d'enfant malade, élargi au conjoint.e et parents dont l'état de santé nécessiterait la présence du salarié.e,
- Accompagnement de l'Institut Petit Enfance Boris Cyrulnik à l'évolution des haltes-garderies en multi-accueils.

REMUNERATION

Pesée 319 selon la convention collective nationale ALISFA, soit **1 646,83 € brut mensuel pour un temps plein** + chèques déjeuners (8.80 €, 55% prise en charge employeur), mutuelle (niveau élevé de garanties), mise à disposition d'un vélo électrique

0.5% à 1.5% de rémunération individuelle supplémentaire par an dès la deuxième année complète en fonction de l'évaluation annuelle

MODALITES DE DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation, au format pdf) doivent être adressées par mail à l'attention des Co-Présidents de l'ARCS, à recrutement@assoarcs.com ou par courrier au siège social de l'ARCS, 216 rue de Châtillon - BP 20313 - 35203 RENNES Cedex 2.

Date limite de dépôt des candidatures : **le jeudi 23 juin 2022 à midi (dernier délai).**

Les entretiens de recrutement se dérouleront **le jeudi 30 juin 2022 le matin.**

Les postes sont à pourvoir pour le lundi 11 janvier 2022.

Une fiche de poste détaillée est disponible par simple demande auprès du service Ressources Humaines de l'association, au 02 99 55 41 39 ou par mail : accueil.siege@assoarcs.com

Rennes, le 25 mai 2022